



## FICHE DE PRESENTATION COLLEGE MARC SEGUIN SAINT-ETIENNE

125 BD ANTONIO VIVALDI - BP 70516  
42007 SAINT-ETIENNE CEDEX 1  
Tel : 04/77/74/59/35  
Fax : 04/77/93/48/24  
Mel : [ce.0421451Z@ac-lyon.fr](mailto:ce.0421451Z@ac-lyon.fr)

### Présentation de l'établissement

Le collège Marc Seguin se trouve en périphérie du quartier de Montreynaud à Saint-Etienne. Ce quartier a été aménagé, dans les années 1970, en zone d'habitat. La situation du quartier s'est dégradée avec des problèmes économiques puis sociaux. Il a été classé «quartier politique de la ville» et fait l'objet d'un programme de renouvellement urbain. Depuis janvier 2013, le quartier est classé en ZSP (Zone de Sécurité Prioritaire).

Le collège Marc Seguin recrute sur les 4 écoles élémentaires ou primaires situées dans le quartier de Montreynaud, duquel le collège se trouve excentré. Le collège a été classé RAR en 2006. Entré dans le programme **ECLAIR** depuis la rentrée 2011, il a été avec l'ensemble des écoles du secteur établissement préfigureur **REP+** à la rentrée 2014 et confirmé **REP+** à la rentrée 2015.

Le collège a un environnement géographique semi-urbain et très aéré, avec des espaces verts, dont une mare pédagogique. Il est situé dans un cadre agréable. Il a bénéficié d'une restructuration en 2006. Cependant, il reste inaccessible aux personnes à mobilité réduite.

En mars 2017, **229 élèves** sont scolarisés, dont 38 en SEGPA (2 ateliers : HAS et Habitat). La structure pédagogique comporte 2 divisions par niveau à l'exception du niveau 4° qui en compte 3 plus une classe par niveau pour la SEGPA. Le nombre de boursiers est élevé (75%) ainsi que le pourcentage d'élèves qui habitent en ZUS (Zone Urbaine Sensible). La mixité sociale est faible **et les CSP défavorisées** sont surreprésentées (indicateurs APAE : Aide au pilotage et à l'Auto-Evaluation).

Le climat scolaire est serein grâce à une forte mobilisation de l'ensemble des personnels, un encadrement renforcé et un travail d'équipe favorisé par la mise en place de temps de concertation hebdomadaires dans le cadre du dispositif REP+.

## LES MISSIONS SPECIFIQUES

Le **contrat d'objectifs** du réseau pour la période 2015-2019 a pour axes :

- Construire le parcours de réussite de chaque élève
- Favoriser l'implication des élèves dans le travail scolaire et la vie collective
- Renforcer la coopération avec les parents

Le **projet d'établissement** du collège s'articule autour de trois valeurs stratégiques :

- Respect et Bienveillance
- Ambition et Réussite par le Travail
- Autonomie, Responsabilité et Epanouissement

Ainsi, pourront être attribuées au titulaire du poste, à côté des missions générales liées à sa discipline, les fonctions et missions suivantes :

- Mise en œuvre d'innovations pédagogiques permettant une prise en charge de la difficulté des élèves ;
- Investissement dans les différents projets EPI, Parcours Avenir, Parcours Citoyen...
- Possibilité d'être désigné Professeur Principal ou coordonnateur d'un niveau ou d'un cycle du collège.